

ABONNEMENT

Sauvur
Un an... 25 fr.
Six mois... 13
Trois mois... 7
Poste
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

on s'abonne
A SAUMUR
Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

Demain mercredi, à l'occasion du Jour de l'An, l'Écho Saumurois ne paraîtra pas.

INFORMATIONS

LES DÉCORATIONS

La pluie de décorations, à l'occasion du nouvel an, commence à tomber. Nous avons déjà les premières listes des ministères des affaires étrangères, de la justice, de la marine, du commerce.

Les agents du ministère de l'intérieur ne recevront leurs étrennes qu'après le 1^{er} janvier. Il fallait bien permettre à M. Constans d'aller briguer un siège sénatorial en Gascogne.

LES PROMOTIONS

Trois généraux de brigade et trois colonels viennent d'être élevés par M. de Freycinet au grade supérieur. Les trois généraux de brigade appartiennent à l'infanterie. Les colonels promus appartiennent : huit à l'infanterie, trois à l'artillerie, un à la cavalerie et un au génie. Ces promotions paraissent avoir causé dans l'armée une surprise qui n'a rien de très flatteur pour l'impartialité de M. le ministre de la guerre et son respect des services rendus au pays.

ÉLECTION SÉNATORIALE

Une élection sénatoriale a eu lieu dimanche dans la Haute-Garonne. En voici les résultats :

Inscrits : 4,007. — Votants : 998.

MM. Constans, député, ministre de l'intérieur, 603 voix, élu ; d'Ayguèsvives, 337 ; divers, 22 ; blancs et nuls, 15.

Il s'agissait de remplacer M. Féral, décédé.

Le ministre de l'intérieur avait pris soin de se déplacer et de se rendre à Toulouse afin de ne pas presser sur les électeurs.

Tout heureux de son succès, il est rentré ce matin à Paris.

UN DÉPUTÉ CONDAMNÉ

Sousse, 30 décembre.

M. Castelin, député de l'Aisne, a été, sur réquisitoire déposé, condamné par le tribunal correctionnel de Sousse, en son audience du 18 décembre courant.

La peine est de trois mois d'emprisonnement, 2,000 fr. d'amende et 2,000 fr. de dommages et intérêts pour diffamation envers un particulier.

Ce jugement n'est que la confirmation pure et simple d'un jugement précédent en date du 18 décembre que M. Castelin avait frappé d'opposition.

Les groupes socialistes révolutionnaires du canton de Saint-Denis ont adopté la candidature de M. Perrin, ouvrier forgeron.

LA POLITIQUE D'APAISEMENT

M. Thévenet, ministre des cultes, vient de supprimer leur traitement à vingt-neuf desservants des Basses-Pyrénées, dont seize dans le seul arrondissement de Mauléon.

Dans le Vaucluse, la même mesure atteint M. l'abbé Ripert, curé de Saint-Christophe, et M. l'abbé Nouveau, curé de Méthamis.

Ces nouvelles décisions du ministre de la justice et des cultes portent à deux cent quarante-quatre le nombre des prêtres ainsi frappés depuis trois mois.

Et cela n'est pas suffisant, paraît-il : trente-deux autres ecclésiastiques du diocèse de Pau sont soumis, à partir de ce jour, à une surveillance spéciale, M. le garde des sceaux inau-

gurant à leur égard un procédé qu'on n'appliquait ouvertement, jusqu'à présent, qu'aux repris de justice.

L'évêque de Séez vient d'écrire une lettre au Monde pour lui demander d'ouvrir une souscription en faveur des prêtres qui ont été punis d'une suspension de traitement. On sait que ces mesures ont été prises contre un certain nombre de prêtres qui étaient intervenus dans la lutte électorale.

PAS D'« AIR NOUVELLE » !

Nous extrayons les lignes suivantes d'un journal de la Gironde, qui rend compte d'un banquet offert à M. Surchamp, député de Libourne :

« Le président. — Enfin, messieurs, je bois à cette vaillante majorité dont fait partie notre distingué député, M. Surchamp. Grâce à elle, la République va entrer dans une ère nouvelle !... »

» M. Surchamp l'interrompt. — Non, mes chers concitoyens, non, PAS D'« AIR NOUVELLE » ! Encore et toujours la Marseillaise ! (Tonnerre d'applaudissements.) »

C'est beau l'insurrection républicaine !

L'INFLUENZA

Que l'épidémie qui sévit en ce moment à Paris soit ou non une variété de grippe, ce qui est aujourd'hui certain, c'est que, tout en ayant une effroyable puissance de propagation, — puisque les trois quarts au moins de la population ont été atteints, — elle n'est point aussi bénigne qu'on l'avait proclamé. Ce qui le prouve, c'est l'augmentation considérable de la mortalité, principalement depuis samedi.

Ce jour-là, pour la première fois, dit le

Gaulois, on a pu faire l'autopsie d'une victime de l'influenza. Les constatations médicales ont prouvé que la maladie présente tous les caractères d'une véritable fièvre infectieuse ; le cadavre était celui d'un homme de 45 ans, décédé à l'hôpital Beaujon, où il était entré depuis quatre jours. La maladie, qui avait affecté d'abord un caractère peu grave, s'était, dès le second jour, sérieusement aggravée ; la fièvre était devenue très intense, accompagnée de délire, de congestion pulmonaire et de fréquents vomissements, puis le malade était tombé dans un état de prostration complète et il était mort étouffé.

Les poumons à l'autopsie ont été trouvés congestionnés dans toute leur étendue, bleuâtres, livides ; les alvéoles étaient remplies de sérosité rougeâtre à demi-purulente ; des hémorragies partielles, qui sont le symptôme constant des fièvres éruptives, s'étaient produites dans le poumon droit.

Le cœur était légèrement hypertrophié, décoloré ; le péricarde était infiltré de sérosité ; le foie était très congestionné ainsi que la rate, dont le volume dépassait les dimensions normales.

Toutes ces lésions anatomiques démontrent d'une façon absolue que l'influenza n'est pas une grippe vulgaire, mais une affection infectieuse de nature spéciale.

ACCIDENT AU THÉÂTRE DE LA PORTE-SAINTE-MARTIN

Un accident, qui a causé un vif émoi parmi le personnel, s'est produit dimanche soir au théâtre de la Porte-Sainte-Martin, pendant la répétition générale de Jeanne d'Arc. Au dernier acte, la bergère de Domrémy, dont le rôle est rempli par M^{lle} Sarah Bernhardt, monte sur le bûcher qui doit la brûler vive. On était arrivé à cet endroit de la pièce et le bûcher venait d'être allumé, quand M^{lle} Sarah

LE PATER

Drame en un acte, en vers

(SUITE ET FIN)

SCÈNE V

M^{lle} ROSE, seule.

Ma prière, je l'ai bien des fois commencée, Cette nuit, et n'ai pu la finir... Ma pensée Était pleine de haine et de rébellion... Prier ! Le puis-je ? Encore une fois, essayons !

(Elle prend son chapelet et commence à réciter le Pater Noster.)

« Notre père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre... »

Ces mots m'ont déjà mis au cœur une tempête. Puis-je dire : O mon Dieu, ta volonté soit faite ?

(Elle reprend avec effort.)

« Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux... »

Pardonnez ? A qui donc ? A tous ces assassins !

J'en prends à témoins Dieu, la Vierge et tous les saints ?

Je n'ai pas dit cela, je n'étais pas sincère.

Non, je mentais ; par tous les grains de ce rosaire.

Il me brûle les mains, ce chapelet damné !

(Elle le jette sur la table. Après un silence.)

Et le curé disait : mon frère eût pardonné...

Mais, moi, je ne peux pas... Oh ! la douleur me tue !

La prière ? Encore une espérance perdue !

Je ne sais plus prier moi, si pieuse hier, Et je ne pourrai plus achever mon Pater.

(En ce moment, un homme nu-tête, en désordre, portant une veste de fédéré, à quatre galons d'argent, entre vivement au fond, par la porte du jardin ; puis, après avoir regardé dans la rue, à droite et à gauche, comme pour s'assurer qu'on ne l'a pas vu entrer là, il traverse rapidement le petit jardin et s'arrête sur le seuil de la chambre.)

SCÈNE VI

M^{lle} ROSE, JACQUES LEROUX

JACQUES LEROUX, d'une voix défaillante.

Asile !

M^{lle} ROSE, avec un cri de surprise épouvantée.

Ah !

JACQUES LEROUX

Voulez-vous me cacher ? Oh ! par grâce ! J'ai pu leur échapper, ils ont perdu ma trace. Personne ne m'a vu lorsque je suis entré. Voulez-vous me donner asile ?

M^{lle} ROSE, à part.

Un fédéré !

Ici, chez moi !

JACQUES LEROUX

Je suis un vaincu qui se sauve ! Pitié ! Je suis traqué comme une bête fauve, Avec ces Versaillais toujours sur mes talons. S'ils me prennent, portant cette veste à galons, Tout est dit. On me colle au mur, on me fusille. Mais en fuyant, j'ai vu ce jardin, cette grille. Je me suis jeté là. Les femmes ont bon cœur, Et vous me cachez, n'est-ce pas ?... Oh ! j'ai peur

Que des crimes d'hier votre esprit me soupçonne, Je n'ai pas mis le feu, ni fusillé personne.

Donnez-moi quelque coin où je reste terre. Pour un jour, un seul !... Qui, demain je partirai... Je ne suis qu'un obscur combattant, sur mon âme ! Et si vous me chassez, je suis mort !... Oh ! madame, Un homme vous est cher, père, fils, frère, époux. Je vous prie, oh ! les deux mains jointes, à genoux, Sauvez le fugitif, le vaincu de la guerre, Au nom de ce mari, de ce fils, de ce frère !

M^{lle} ROSE

De mon frère !... Debout ! l'homme ! Écoute et conclus. Un frère ? j'en avais un, mais je ne l'ai plus. Et son nom va répondre à tout ton bavardage. C'était l'abbé Morel, fusillé comme otage.

JACQUES LEROUX

Je suis perdu ! Fuyons !

M^{lle} ROSE, lui barrant le chemin.

Oui, perdu, tu l'as dit.

Perdu !... Sors, si tu veux, de la maison, bandit ! Je ne te quitte pas, je te suis dans la rue, J'appelle et je te montre à la foule accourue, Et demi-morte, avec ton couteau dans le sein, Je te suivrais encor, criant : « A l'assassin ! »

JACQUES LEROUX

Mais je n'en suis pas un ! J'étais aux barricades Et je me suis battu comme les camarades. Ces crimes, c'est affreux ! mais j'en suis innocent ! Grâce !

M^{lle} ROSE

Quand tu prierais avec des pleurs de sang,

Bernhardt poussa tout à coup un cri d'effroi.
La fumée, déagée par les flammes de Bengale, enveloppant la grande actrice, la suffoquait. On se porta à son secours et on l'emporta dans les coulisses.

M^{me} Sarah Bernhardt avait eu plus de peur que de mal. Mais deux machinistes ont été asphyxiés par la fumée. Un seul a pu être rappelé à la vie.

ÉTRANGER

LA MALADIE DU CZAR

Rien n'est venu confirmer les bruits que nous signalions hier touchant le caractère de l'indisposition du Czar. On traite, au contraire, d'imaginaires, les renseignements dont quelques journaux se sont faits l'écho. Le Czar serait simplement atteint d'une congestion pulmonaire, mais on ajoute que son état ne présente aucun caractère de gravité. De la version d'hier ou de celle d'aujourd'hui, nous ne saurions dire laquelle mérite le plus de confiance. Nous espérons que ce sont les bruits d'hier qui sont inexacts.

De son côté, l'*Intransigeant* a reçu de Saint-Petersbourg la dépêche suivante :

« Le Czar est de nouveau indisposé. On a fait courir à ce sujet les bruits les plus absurdes ; on a même parlé d'empoisonnement. La vérité est que le Czar a été très affecté à la suite de la panique qui s'est produite au palais de Gatchina, lorsque l'éclairage électrique s'éteignit subitement dans les salons mêmes où se trouvaient le Czar, l'Impératrice et toute leur famille. »

PROCLAMATION DU NOUVEAU ROI DE PORTUGAL

Une dépêche de Lisbonne, 28 décembre, rend compte ainsi de la cérémonie de proclamation du nouveau roi de Portugal :

« La foule accourue pour assister à la proclamation du nouveau roi de Portugal est immense. Les curieux s'entassent dans les rues où le cortège doit passer ; les troupes de la garnison formaient la haie sur tout le parcours, le ciel est un peu couvert, mais il n'y a aucun indice de pluie. »

« Le cortège est parti du château de Belem pour se rendre aux Cortès. La reine Amélie, quoique encore souffrante, avait pris place dans le carrosse royal. Sur tout leur parcours les souverains ont été acclamés. »

« Le cortège royal a fait son entrée dans le palais des Cortès, ayant à sa tête le duc d'Oporto. »

« Le roi et la reine sont montés sur le trône, et Carlos I^{er}, la main étendue sur les Evangiles, a prononcé les paroles suivantes :

« Je jure de maintenir la religion et l'intégrité du royaume, d'être fidèle à la Constitution et aux lois, et de pourvoir au bien général de la nation. »

« Le président de la Chambre des pairs a proclamé alors Carlos I^{er} roi de Portugal. »

« Tous les assistants ont poussé des acclamations et la foule énorme qui était massée aux abords du palais y a répondu par des vivats. »

« Le cortège s'est dirigé ensuite vers l'église San Domingo. »

« Le patriarche de Lisbonne et tout son clergé ont reçu le roi à l'entrée de l'église San Domingo, qui était très richement décorée. »

« Le corps diplomatique au grand complet, tous les ministres portugais et tous les personnages officiels ont assisté au *Te Deum*, à l'issue duquel le cortège s'est rendu à l'Hôtel de Ville. »

« Lorsque le roi et la reine ont eu pris place sur le trône dressé dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, le président du Conseil municipal a présenté à Carlos I^{er} les clefs de la ville. »

« Le roi a prononcé un discours dans lequel il a remercié les Portugais de leur fidélité. »

« Le président du Conseil municipal a paru ensuite au balcon et a annoncé au peuple la proclamation de Carlos I^{er}. La foule a poussé de longues acclamations. »

« Le cortège, en sortant de l'Hôtel de Ville, est rentré au château de Belem. »

« Les journaux font ressortir l'accueil respectueux que le Roi et la reine Amélie ont partout rencontré. »

« Tout le corps diplomatique a assisté à la proclamation de Carlos I^{er} ; il sera présent demain à la grande revue de la garnison. »

ITALIE. — En épluchant le budget italien, des députés, ennemis de M. Crispi, ont découvert que le voyage fait en octobre 1889, par M^{me} Lina Crispi, a coûté 250,000 fr. au Trésor italien.

On a relevé, entre autres détails, qu'il y avait un vapeur était sous pression, jour et nuit, dans tous les ports où la femme du président du conseil pouvait s'embarquer.

Il paraît que la reine Marguerite voit d'un mauvais oeil le train princier que mène M^{me} Crispi.

BRÉSIL. — On dit que le général Deodoro de Fonseca souffre de la tuberculose.

Cette maladie l'obligera à abandonner la direction du gouvernement provisoire brésilien.

Il aura pour successeur probable M. Benjamin Constant.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 décembre 1889.

La Banque d'Angleterre vient d'élever le taux de son escompte de 5 à 6 0/0. Cette mesure a déterminé une réaction assez vive sur les rentes : 3 0/0, 87.47 ; 4 1/2 0/0, 105.90.

Le Crédit Foncier est tenu à 4,330. Les cours des obligations présentent une grande fermeté et il est permis de prévoir qu'elles feront de nouveaux progrès après le paiement des coupons de janvier.

La Banque de Paris et des Pays-Bas fait 792.50. La Banque Nationale du Brésil a repris à 602.

On traite la Société Générale à 457.50 ; la Banque d'Escompte à 523.75 ; le Crédit Lyonnais à 690 et la Société de Dépôts et Comptes courants à 595.

Les fonds Portugais donnent lieu à des achats suivis : le 3 0/0 à 65.75 ; le 4 1/2 à 490.

Le Panama est calme à 70. Les actions du Gaz de Madrid, sur lesquelles il sera détaché le 2 janvier un coupon de 10 fr., sont demandées à 475.

Le marché de la Galicie présente toujours une certaine animation vers 23.50.

L'obligation des Chemins Economiques est ferme à 387.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque A. Froidefond, 8, rue Drouot, à Paris (44^e année), se charge de toutes les opérations de bourse aux mêmes conditions que les agents de change mais avec une couverture plus réduite en espèces ou en titres.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

RÉCEPTIONS DU NOUVEL AN

Le Président du Tribunal civil recevra le 1^{er} janvier, de 2 à 3 heures.

A l'occasion du 1^{er} janvier, le Sous-Préfet recevra de 1 heure 1/2 à 2 heures 1/2.

A l'occasion du 1^{er} janvier, le Général commandant l'Ecole de cavalerie recevra de 1 heure à 2 heures.

Le Maire et les Adjointes de la ville de Saumur recevront à la Mairie, le 1^{er} janvier, de une heure à trois heures.

Dimanche, contre l'ordinaire en cette saison, il y a eu essai de pompes et inspection de tout le matériel de la compagnie des pompiers. Cette revue a été motivée par des observations faites en séance du Conseil municipal par M. Terrien, et par une polémique qui en a été la conséquence entre deux amis, M. Hubert, capitaine des pompiers, et M. Terrien, tous deux conseillers municipaux.

A la suite de cet essai de pompes, M. Hubert nous a adressé hier, trop tard pour la publier aussitôt, la lettre suivante :

« Saumur, le 30 décembre 1889.

« Monsieur le Rédacteur,

« La revue de notre matériel d'incendie, l'épreuve des pompes et des tuyaux que j'avais annoncées ont eu lieu hier matin, à 8 heures 1/2.

« Les quatre pompes ont été mises en batterie sur le quai, munies chacune de seize mètres de tuyaux environ. C'est la longueur réglementaire que chaque pompe possède habituellement. La pompe aspirante prenant l'eau à la Loire alimenta successivement les trois autres. Un manomètre fut placé à l'extrémité des tuyaux de chaque pompe à la place de la lance, et les pompes purent manœuvrer jusqu'à produire une pression de 8 kil. Cette pression considérable a été constante et obtenue sans rupture et sans fuite.

« J'ai voulu galement me rendre compte de la résistance des vieux tuyaux qui sont de l'âge des pompes qui font notre réserve et dont nous nous servons au besoin ; je leur ai fait subir une pression de 6 kil. qui a été supportée sans fuite. Peut-être eussent-ils subi la pression de 8 kil. comme les autres, mais comme cette pression dépasse déjà notablement celle exercée dans le fonctionnement normal des pompes, je n'ai pas voulu pousser l'épreuve jusqu'à la rupture ; ils peuvent nous rendre encore de bons services en les entretenant.

« Un essai aussi concluant confirme ce que j'ai déjà constaté : que la plupart des ruptures de tuyaux dans les incendies sont dues à des causes accidentelles ; que notre matériel est en aussi bon état que possible et que nos concitoyens peuvent avoir confiance en lui comme dans le dévouement de tous les pompiers.

« Nous avons à chaque pompe quarante seaux en toile de douze litres et dans le chariot des équipages cinquante seaux de quatorze litres. Ce nombre est toujours entretenu ; aussitôt qu'un manque il est remplacé.

« Chaque pompier dont les aptitudes lui permettent de monter est muni d'un cordage à sa ceinture et d'un filagore dans son casque pour sa sécurité et parer à une foule d'éventualités.

« A l'issue de la revue, j'ai rappelé aux sergents qu'ils sont chefs de leur pompe, qu'ils doivent la considérer comme leur propriété et veiller avec le plus grand soin à son installation et à la conservation de tout son matériel ; que leur place, aussitôt la reconnaissance faite, est à côté de la pompe pour veiller à son établissement et à son fonctionnement en même temps qu'aux pompiers de leur section, afin qu'aucun ne s'éloigne du poste qui lui est assigné et que tous soient occupés.

« J'ose croire que chacun profitera de la leçon et qu'à l'avenir, malgré la rapidité des installations, les mesures utiles à la protection du matériel ne seront pas négligées, afin d'évi-

Tu perdrais ton temps, va ! Que je te laisse vivre ?
Toi, l'un des meurtriers ! Je te sens, je te livre !
A la cour martiale ! Et que l'ordre soit bref !
Tu me demandes grâce ! Un commandant, un chef !
Vraiment, tu tombes mal et tu n'as pas de chance.
Mais vois donc, tout ici m'excite à la vengeance !

(Prenant la soutane et la lui montrant.)

Jusqu'à ce haillon, tiens, par mon frère porté,
Alors qu'il prodiguait l'or de sa charité,
A vous, les gueux, à vous, assassins que vous êtes !
Te faire grâce, moi ! Tu veux rire !

JACQUES LEROUX, se redressant.

Eh bien ! faites

Livrez-moi, car j'ai trop supplié. J'avais tort.
Mourons en brave ! Et vous que réjouit ma mort,
Sachez donc jusqu'ou va votre bonne fortune.
Je suis Jacques Leroux, membre de la Commune.

M^{me} ROSE

Vous !

JACQUES LEROUX

Je n'ai pas voté les lois de sang. Parbleu !
Je haïssais d'instinct les mangeurs de bon Dieu.
Pourtant, j'ai repoussé la loi des représailles.
Et je me suis battu contre ceux de Versailles.
Voilà tout ! Mais je sais à présent ce que vaut
L'hypocrite bonté du prêtre et du dévot
Femme sans cœur, il faut qu'au moins je vous le dise.
Ceux-là qui font semblant d'adorer dans l'église.
L'innocent mis en croix qu'ils nomment Jésus-Christ
Ignorent le pardon et livrent un proscrit !

M^{me} ROSE, à part.

Ces paroles !... C'était presque la même chose

Que disait le curé.

SCÈNE VII

M^{me} ROSE, JACQUES LEROUX, ZÉLIE

ZÉLIE, entrant vivement par le fond.

Mademoiselle Rose,

Les soldats vont venir pour fouiller la maison.

(Elle aperçoit Jacques Leroux et pousse un cri.)

Ah !

M^{me} ROSE

Laisse-nous. Va-t'en !

(Zélie sort à gauche.)

M^{me} ROSE, à part.

Le prêtre avait raison.

Mou frère eût pardonné. Je le sens là, dans l'âme...

JACQUES LEROUX

Il faut mourir ! Adieu, mes enfants et ma femme.

Du courage ! C'est là mon sort ! Je le subis.

(M^{me} Rose prend sur la chaise la soutane et le chapeau et les tend d'une main à Jacques Leroux, tandis que, de l'autre, elle lui montre la porte à droite.)

M^{me} ROSE

Entrez dans cette chambre et mettez ces habits.

JACQUES LEROUX, stupéfait.

Moi !

M^{me} ROSE, avec un geste impérieux.

Faites !

(Jacques Leroux prend les vêtements et sort à droite.)

SCÈNE VIII

M^{me} ROSE, seule.

Tu le veux, ô mon frère, ô saint prêtre,
O grand chrétien ! C'est l'un de tes bourreaux, peut-être ;
Mais ta sœur t'obéit et lui fait revêtir
Ta soutane, ô cher mort, ta relique, ô martyr !

SCÈNE IX

M^{me} ROSE, UN OFFICIER, SOLDATS

(Un officier, suivi de quelques soldats, entre rapidement par le fond.)

L'OFFICIER, jeune, très excité, s'arrêtant sur le seuil de la chambre.

Madame, excusez-nous. Un communal se cache
Dans cette rue. Un chef important... Et qu'on sache
Qu'il me le faut... Allons, voyons, répondez-nous !
Et si vous le cachez ici, malheur à vous !
Car, dussions-nous fouiller la maison.

M^{me} ROSE

Je m'étonne

De votre erreur, monsieur. Je ne cache personne.
Regardez, s'il vous plaît, où vous êtes.

(L'officier promène un regard circulaire sur le logis, voit le crucifix, la Vierge, les tableaux de sainteté, et recule d'un pas, l'air un peu embarrassé.)

Vraiment,

Si je puis vous donner quelque renseignement,
Très volontiers. Je suis sans indulgence aucune,
Croyez-le bien, pour tous ces gens de la Commune.
Si vous prenez cet homme, on vous dira merci.

er, dans la mesure du possible, ces accidents de tuyaux qui pourraient, à un moment donné, compromettre gravement le succès d'une attaque.

» J'ai tenu, Monsieur le Rédacteur, à vous fournir tous ces détails de la revue, afin de renseigner vos lecteurs qui ont suivi la polémique qui vient d'avoir lieu relativement à notre matériel.

» Agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A. HUBERT,

» Capitaine des pompiers. »

LÉGION D'HONNEUR

Par décret publié au Journal officiel, M. Weisse (Maurice-Emile), chef d'escadron, directeur de l'atelier d'arçonnerie de Saumur, est élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur; 35 ans de services, 2 campagnes. Chevalier du 3 février 1880.

M. Bertelé, médecin principal de 2^e classe, médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Angers, est également promu au grade d'officier de la Légion d'honneur; 34 ans de services, 20 campagnes. Chevalier du 3 août 1875.

Notre compatriote, M. le général Faugeton, est élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

M. Thiéry, directeur des postes et des télégraphes à Angers, est nommé chevalier de la Légion d'honneur, ainsi que M. Dumont, conseiller à la Cour.

LE CONCERT DES ALSACIENS-LORRAINS

Le concert de l'Alsace-Lorraine a eu lieu samedi soir devant une salle pauvrement garnie. L'organisation trop hâtive et la rigueur de la température étaient cause de ce peu d'empressement du public. Le programme était cependant des plus attrayants, et la présence seule de M. Giraud, baryton, eût dû attirer plus de monde.

M^{lle} Hütt, M. Danid Bac, des Variétés, M. Weber, M. Gonbeault et la Musique municipale complétaient ce programme. Tous ces artistes ont obtenu un très grand succès.

La fête s'est terminée par une distribution de jouets et de bonbons aux enfants présents. Une quête a été faite par plusieurs demoiselles.

GUÉRISON DE L'INFLUENZA

Voici les conseils que nous donnait une des célébrités médicales les plus autorisées :

« Recommandez bien à vos lecteurs, nous disait-il, de ne pas s'exagérer la gravité de l'épidémie, mais de ne pas commettre d'imprudence, de se soigner, de faire appeler le médecin dès qu'ils sentiront les maux de tête et les douleurs lombaires qui annoncent la maladie.

Un purgatif, puis une dose de sulfate de quinine ou d'antipyrine auront vite raison de l'influenza, et aucune complication ne sera à redouter, si on ne commet pas la sottise de vouloir se soigner incomplètement. »

Ce traitement est le meilleur que l'on connaît. Plusieurs personnes se sont guéries en le suivant.

TOURS. — L'influenza. — L'épidémie sévit plus que jamais dans les casernes. Près du tiers des hommes composant chaque régiment de notre garnison est atteint. Le 66^e de ligne et le 7^e hussards sont les plus éprouvés.

L'hôpital et les infirmeries, regorgeant de malades, peuvent à peine suffire.

Aussi l'administration militaire a-t-elle, à l'occasion du jour de l'an, accordé un grand nombre de permissions.

MORT DE M. ARRIBAT

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire :

« Nous apprenions hier la mort de M. Arribat, le jeune et nouveau député de Loches; on peut juger de l'émotion jugée en ville par cette foudroyante nouvelle, que rien jusqu'ici ne faisait prévoir.

» M. Arribat a succombé à une fluxion de poitrine, dimanche matin, à l'hôpital Moderne, à Paris.

» Il était né à Montpellier en 1855, et était donc par conséquent âgé de 34 ans.

» Il fit ses études de droit et obtint en 1879 la médaille d'or du concours au doctorat.

» Inscrit au barreau de la Cour d'appel de Montpellier, il avait bientôt renoncé au barreau et était devenu successivement chef de cabinet du préfet, conseiller de préfecture à Tours, sous-préfet de Loches pendant cinq ans, puis sous-préfet de Bar-sur-Aube.

M. Arribat était un de nos adversaires, dit le Messager d'Indre-et-Loire, mais il nous sera bien permis d'exprimer un regret pour l'homme aimable et sympathique qui vient de s'éteindre et qui laisse après lui une veuve désolée, mère de trois tout-petits enfants.

NANTES. — On lit dans l'Union bretonne :

« On assure qu'une Compagnie anglo-allemande a fait l'acquisition de la plupart des usines de conserves de Nantes et de la côte, avec leurs différentes marques de fabrique.

» Si le fait était réel, il en résulterait le monopole extrêmement fâcheux pour le producteur en même temps que pour le consommateur, que l'exercice de la concurrence favorise l'un et l'autre. »

GUÉRENDE. — Un déraillement s'est produit jeudi dernier à la gare de Guérande.

Le train de 9 h. 44 du soir étant arrivé en gare avec une très grande vitesse, la locomotive est allée frapper les buttoirs qui ont été arrachés et est tombée sur la route qui se trouve un peu au-dessous de la voie.

Il n'y a eu heureusement aucun accident de personnes. Les voyageurs en ont été quittes pour une forte secousse.

On attribue cet accident à l'humidité qui aurait rendu les rails gras et glissants.

COMMENT S'ÉCRIT L'HISTOIRE

Un calcul original vient d'être fait par un savant, pour montrer comment l'histoire pouvait très bien se transmettre verbalement dans les anciens temps.

Ce savant a trouvé que le nombre de personnes nécessaires pour se raconter, de père en fils, l'histoire depuis Abraham pourrait tenir dans un grand salon.

En estimant, en effet, à cinquante ans seulement en moyenne la différence d'âge entre un père et ses fils, en état d'entendre le récit du temps passé et le retentir, on voit que, pour une période de quarante siècles, il suffit de quatre-vingts personnes.

Il n'y a donc rien d'extraordinaire à ce que l'histoire ait pu se transmettre ainsi avant qu'on ait songé à l'écrire.

Nouvelles à la main.

— Pourquoi donc appeler la maladie courante du nom italien « d'influenza ? »

— C'est parce que beaucoup de gens ont pris les Italiens en grippe...

Monsieur vient de dresser une longue liste d'étranges à donner.

— Comment, six cents francs, dit madame suffoquée, es-tu fou...

Le mari lit le détail.

— Et dans tout ça, il n'y a rien pour ta petite femme, j'en suis sûre...

— Je ne t'ai pas oubliée...

— Voyons ?...

— Trente mètres de flanelle irrétrécissable.

— De la flanelle ?...

— Pour me faire des gilets.

Un inconnu parcourait la forêt de Fontainebleau en poussant des cris d'admiration.

— Vous aimez la nature, monsieur ? lui dit un peintre.

— Oui, monsieur ; les arbres surtout.

— Et quelle est l'essence que vous préférez ?

— L'orme !... C'est celui qui brûle le mieux !

— Comment ! Vous n'êtes donc pas peintre ?

— Non... je suis marchand de bois !

Maux d'estomacs, coliques !

Saint-Prix (Allier), le 17 septembre 1889. — Ma femme souffrait de maux d'estomac et de coliques qui la forçaient à garder le lit ; depuis qu'elle fait usage de vos **PILULES SUISSES** elle a trouvé un grand soulagement. (Sig. lég.) J. POTHIER, métayer.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Mardi 31 décembre

MIREILLE, opéra en 3 actes.
Les Amours de Cléopâtre, comédie-vaudeville en 3 actes.

Mercredi 1^{er} janvier

La Fille du Tambour-Major, opéra-comique.
Coquin de Printemps, vaudeville en 4 actes.

Sirop de Regnaud, Pâte de Regnaud sédatifs des bronches.

Approbation de l'Académie de médecine de Paris, contre les enrhumements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuses, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le fl. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — L. Frère, 19, rue Jacob, Paris, et principales pharmacies.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc.

ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX

Pâtés de foies gras truffés, de Strasbourg, depuis 4 fr. 75, 3 fr., 4 fr. 25, 5 fr. 50 et 7 fr. 25.

Pâtés de faisans, d'alouettes, perdreaux, grives, lièvres, bécasses, depuis 2 fr. 50.

Pâtés de foies gras, en croûte, de Strasbourg, sur commande, en 24 heures. Plum Cake, de la maison PECK FREAN, de Londres, 4 fr. 10 la pièce.

PILULES GICQUEL

Souveraines contre
Constipation, Bile, Coliques
Maux d'Estomac
Manque d'Appétit, Maux de Tête
Étourdissements
Douleurs, Rhumatismes
1^{fr} 50 la boîte. — Dans toutes les Pharmacies.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris; rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

(En ce moment Jacques Leroux, en soutane, le chapeau romain sur la tête, paraît à la porte de droite, aperçoit le soldat et s'arrête comme pétrifié. M^{lle} Rose le montre à l'officier.)

J'habite seule avec mon frère que voici.

L'OFFICIER, soulevant son képi à la vue de la soutane.

Pardon, monsieur l'abbé. Pardon, Madame.

(A ses hommes.)

En route !

(Il sort avec les soldats.)

SCÈNE X

M^{lle} ROSE, JACQUES LEROUX

JACQUES LEROUX, tendant les mains vers M^{lle} Rose et d'une voix basse et confuse.

Je me rappellerai toute ma vie, oui, toute...

M^{lle} ROSE

Ah ! pas un mot ! Avec l'habit que vous portez, Vous êtes sauf. Partez tout de suite ! Partez !

(Jacques Leroux, suivi par le geste de commandement de M^{lle} Rose, se dirige lentement vers la porte du fond et sort.)

SCÈNE XI

M^{lle} ROSE, seule, prenant son chapelet qu'elle a jeté sur la table.

Je suis ta pauvre sœur et ton humble héritière.
Mort bien-aimé ! Bénis la fin de ma prière !

(Elle se met à genoux et reprend son Pater inachevé.)

« Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Ne nous induisez pas dans la tentation et délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il. »

(La toile tombe.)

FRANÇOIS COPPÉE.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

M^{me} CAMILLE NOËL

10, rue du Marché-Noir, Saumur,

se charge de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

Grand choix de Travaux pour Etranges.

Articles Spéciaux pour Pensionnats.

Vente et Location de Métiers.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A Louer présentement

UNE PROPRIÉTÉ

Au Vau-Langlais, commune de Bagneux.

Comprenant : maison d'habitation, servitudes, pressoir, clos de vigne, contenant environ 30 ares, le tout renfermé de murs avec arbres fruitiers et espaliers.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (4)

Étude de M^e BRUNET, notaire à Angers, rue des Arènes, 26.

A CÉDER

Pour cause de décès

UN BON COMMERCE

De Librairie, Papeterie et Journaux,

À Angers, au centre des affaires.

S'adresser audit M^e BRUNET, notaire. (900)

A VENDRE

Une bonne Calèche

ET

UNE VOITURE A 4 ROUES

Avec Capote et Harnais doubles et simples.

S'adresser au bureau du journal.

MAGASIN & CHAMBRES

A louer présentement,

Rue du Portail-Louis, n° 28.

S'adresser à M. COLIN-BODÈRE qui l'habite. (1004)

A LOUER DE SUITE

VASTE MAGASIN

35 mètres de longueur

Quinze francs par mois.

S'adresser à M. SPRECHER, distillateur. (1031)

A LOUER

Pour Noël 1890,

MAISON AVEC MAGASIN

Rue d'Orléans, en face l'Hôtel de Londres,

Occupée par M^{me} FISCHER, marchande de pianos.

S'adresser à M^{me} BRINDEAU, à Sainte-Anne, et chez M. MEYER, rue d'Alsace. (872)

LIQUIDATION

Pour cause de fin de bail

Et cessation de commerce

Pianos, Musique, Instruments

Maison LÉONARD FISCHER

Rue d'Orléans, 49,

SAUMUR

Études de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay, Et de M^e BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude de M^e TAUGOURDEAU, le Dimanche 12 janvier 1890, à midi,

1^{er} Lot

1^{er} Une MAISON, située à Montreuil-Bellay, propre au commerce. Revenu : 400 fr. Mise à prix : 3,000 fr.

2^e Lot

2^e Trente ares quatre-vingt centiares de TERRE et VIGNE, aux Coiteaux de la Salle.

Huit ares quatre-vingt centiares de TERRE, au Poil-de-Lièvre. Mise à prix : 160 fr.

PLACEMENT AVANTAGEUX.

Toutes facilités de paiement. On adjugera sur une enchère.

S'adresser auxdits notaires.

Pour répondre aux exigences d'une clientèle de plus en plus nombreuse, M^{me} veuve ROUÉ, 3, place du Marché-Noir, à Saumur, a dû agrandir considérablement son magasin. Elle rappelle à cet effet que l'on trouvera toujours chez elle tous les articles concernant la *Bonneterie, Lingerie, Mercerie, Ganterie, etc.*, en confiance et à des prix défiant toute concurrence. (1006)

UN NOTAIRE d'un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur demande **UN SECOND CLERC.** (1038)

CIDRES

De Bretagne et de Normandie

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'on lui envoie des pommes à cidre des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie.

Désormais, elle fera fabriquer elle-même le cidre qu'elle livre à la consommation.

On trouvera aussi des cidres de 1^{er} choix pour mettre en bouteilles. S'adresser rue de Rouen, n° 21 bis. (943)

Vêtements complets sur mesure

FAURE

Marchand tailleur, 29, rue de la Tonnelle.

Draperies anglaises et françaises d'Elbeuf, vêtements velours, vêtements à façon, raccourcissements en tous genres. Très bonnes conditions, bon marché. (976)

ON DEMANDE une ouvrière pour les Tapisseries artistiques. S'adresser rue du Marché-Noir, n° 10.

Le vapeur de première classe **SAINT-JOSEPH**, partira de Nantes, vers le 15 janvier, pour Dakar, Rufisque, Saint-Louis (Sénégal) et Bathurst (Gambie). Pour fret, passage et renseignements, s'adresser à M. René LE HOUELEUR, courtier maritime à Nantes. (984)

INFLUENZA, Rhumes, Toux, Bronchites Guéris par

Le Sirop et la Pâte Pectorale de

A. PRADEAU

Pharmacien de 1^{re} classe, 27, rue de la Tonnelle.

Cours de Taille

Et de VITICULTURE

Faits par Émile CHERIN

S'adresser à M. CHERIN, rue de Poitiers, 34, Saumur.

PILULES BEECHAM

d'une efficacité reconnue depuis 50 ans, contre les maladies d'estomac, du foie et des nerfs, telles que flatuosités, ballonnement du ventre et accouplements après le repas, échauffements, constipation, aigreurs, digestions difficiles, pertes d'appétit, bouche amère, accumulation de la bile et de glaires, nausées, congestions, vertiges, maux de tête, migraines, étouffements, insomnies, cauchemars, rhumes, catarrhes, éruptions de la peau, etc., etc. Les **PILULES BEECHAM PURIFIENT le SANG** et en **REGULARISENT LE COURS.**

A ce titre elles se recommandent surtout à l'usage des DAMES. La première dose soignée en quelques heures sans qu'il soit nécessaire d'interrompre ses occupations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse CING MILLIONS de BOITES.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Roberts (Angleterre). Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée.

Seuls Représentants pour la FRANCE et ses COLONIES : Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées : 52, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS. Détail dans toutes les Pharmacies.

Ancienne Maison LAPLAGNE & LEBEVRE **PRÊTS HYPOTHÉCAIRES** sur Titres et toutes autres Garanties Mobilières et Immobilières. **ACHATS de Nu-Propriétés, Usufruits et Droits successifs, Opérations sur Successions en liquidation et sur Rentes Viagères, Placements de tous Capitaux.** SOCIÉTÉ FONCIÈRE de CRÉDIT et de C^o 9, rue de Beauvoisine (Palais-Royal), Paris

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau **DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.** des **PLAIES** et **ULCÈRES VARIQUEUX** considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LEMORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (H. rue St-Louis, à MELUN (S.-M.), CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

LA Réglisse Sanguinède GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac, et facilite la Digestion. 0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

M. VICTOR COUÉ

A l'honneur d'informer sa belle et nombreuse clientèle qu'à partir du 1^{er} JANVIER 1890,

LA MAISON DE PHOTOGRAPHIE

est transférée rue d'Orléans, 57.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Ne pas confondre avec la maison de photographie d'en face qu'il occupait précédemment. (4)

ETRENNES de 1890

ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, et rue Lacier, 38

IMBERT ET FILS

Dragées depuis 0,80 c. le 1/2 kilo, assortiment recommandé à 1 fr. 80. Dragées, pralines à la vanille, fondants, bonbons de chocolat; même assortiment en qualité supérieure à 2 fr. 50 le 1/2 kilo. Cartonnages riches, vannerie fine, laques et porcelaines, provenant de notre choix fait à l'Exposition universelle de 1889. Liqueurs à 1 fr. 50, 2 fr., 2 fr. 50 et 3 fr. le litre. Liqueurs premières marques: Winand Fockin, Marie-Brizard, Gallifet. Crème de Cassis (Clos Vougeot), le litre: 4 fr.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULÉ, S'

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes. 500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale. Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos. La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 DÉCEMBRE

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		VALEURS ÉTRANGÈRES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	87 50	Banque de France	4120	Nord	1785	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	379	Compagnie parisienne du Gaz	528
3 0/0 amortissable	92 25	Banque d'Escompte	522 50	Orléans	1365	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	461	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	374 75
4 1/2 1883	105 95	Comptoir national d'Escompte	645	Ouest	958 75	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	462 75	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	58
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1327 50	Compagnie parisienne du Gaz	610	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	458	— 6 0/0 2 ^e série	58 50
Oblig. 1855-60 3 0/0	536	Crédit Industriel et Commercial	585	Transatlantique	68	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	392 50	— obligations à lots	130
— 1865 4 0/0	530	Crédit Lyonnais	690	Canal de Panama	2310	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	453 50	Suez 5 0/0 remboursable à 500	593 25
— 1869 3 0/0	413 25	Crédit Mobilier	455	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1871 3 0/0	407	Dépôts et Comptes courants	600	Autrichien 4 0/0 or	93 25	Est 3 0/0 anc. r. à 500	407 50	Emprunt russe 1862 5 0/0	103 30
— 1875 4 0/0	524	Société Générale	457 50	Dette d'Égypte 6 0/0	470	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	424	— 1889 4 0/0	94 75
— 1876 4 0/0	522	Est	840	Extérieur 4 0/0	74 25	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	424	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	93 40
— 1876 4 0/0	391 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1347 50	Hongrie 4 0/0 or	88 10	Nord 3 0/0 r. à 500	432 50	— 2 ^e	—
— 1886 3 0/0	529 50	Midi	1215	Italie 5 0/0	95 15	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	429 15	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
Bons de liquidation	—		—	Portugal 4 1/2 1888	487	Quest 3 0/0 anc. r. à 500	423 75	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	490

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur